Adalea
LA SOLIDARITÉ EN ACTIONS

PROJET ASSOCIATIF

2026-2031

Association Adalea

50 rue de la Corderie
22000 SAINT-BRIEUC

Suivez-nous
www.adalea.fr

SOMMAIRE

Le mot du Conseil d'Administration d'Adalea p 01

Présentation de l'association Adalea et du projet associatif p 02

Les valeurs du projet associatif p 04

Les orientations du projet associatif p 06

- porter aux côtés des personnes accueillies et accompagnées leur voix et leurs besoins ; p 08
- sécuriser et développer l'accompagnement global et personnalisé des personnes accueillies ; p 09
- adapter nos réponses aux nouveaux besoins des personnes accueillies et accompagnées ; p 10
- améliorer la lisibilité et visibilité de l'association Adalea ; p 11
- valoriser les métiers et compétences d'Adalea ; p 12
- poursuivre la présence et les coopérations d'Adalea avec les partenaires locaux. p 13

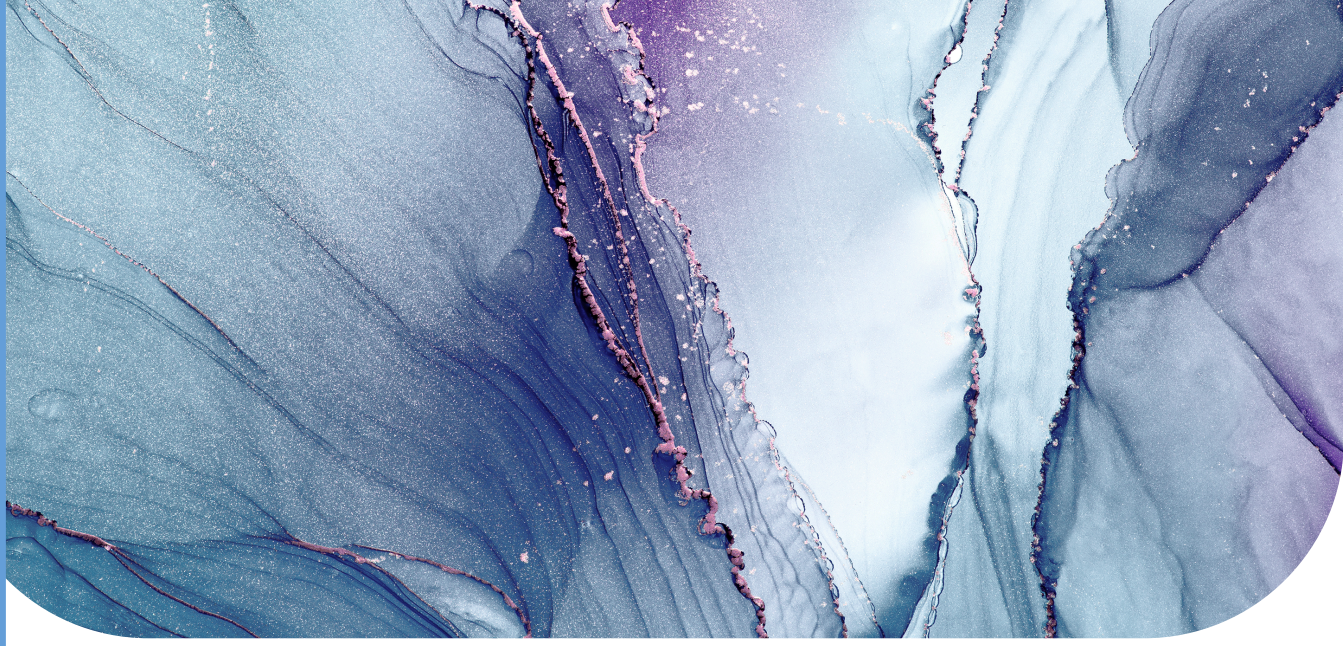

LE MOT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ADALEA

Notre projet associatif 2026-2031 succède à celui 2020-2025. Il s'inscrit dans une volonté de décliner une vision stratégique commune aux personnes accueillies, bénévoles et salarié·e·s de l'Association Adalea autour d'une ambition partagée et fédératrice pour les 6 années à venir.
Ce nouveau projet symbolisant le fil conducteur nous permet de décliner notre action de manière opérationnelle, dans la continuité du précédent projet marqué par une ambition commune : être un acteur majeur de l'inclusion sociale en Bretagne.

Dans ces temps troublés, il est plus qu'essentiel de construire un dessein commun à l'échelle de notre association pour faire valoir nos valeurs communes et nos engagements vis-à-vis des personnes accueillies et accompagnées.

Pour ce nouveau projet associatif, le Conseil d'Administration a souhaité investir une démarche de Responsabilité Sociétale de l'Organisation qui valorisera, confortera et améliorera les pratiques associatives qui contribuent, au travers d'un comportement transparent et éthique, au développement durable.

PRÉSENTATION

ADALEA EN QUELQUES MOTS

Présente depuis 1979 en Bretagne, l'association Foyers d'Accueil, devenue Adalea, féministe dès l'origine, intervient au plus près des besoins des publics en situation d'exclusions et de violences et notamment auprès des femmes victimes de violences. Inventive et offensive, l'association est porteuse d'établissements et de services reposant sur l'urgence sociale, l'accueil, l'écoute, la veille sociale, le logement, la mobilité, la formation et l'insertion par l'activité économique.

ADALEA EN CHIFFRES*

- près de 9 000 personnes accueillies et accompagnées/an
- 42 dispositifs
- 170 salarié.e.s
- 24 bénévoles dont 10 administrateur.rice.s et 14 bénévoles d'action
- Budget annuel de 8,4 M€

Le projet associatif de l'association Adalea s'inscrit en cohérence avec l'objet de l'association défini dans ses statuts.

Le projet associatif décline le **cadre de valeurs et d'orientations que l'association porte**. Tout au long de sa durée de mise en œuvre, les orientations sont traduites en actions concrètes définies par les acteurs de l'association à l'occasion de chaque journée annuelle associative.

Adalea rassemble des personnes issues d'horizons variés, partageant les mêmes valeurs et aspirations qu'elles mettent en commun dans le cadre de ce projet associatif pour venir en aide aux personnes démunies ou rencontrant des difficultés dans leur quotidien.

Ce projet associatif permet ainsi de guider les actions menées auprès des personnes accueillies et accompagnées, dans une démarche d'amélioration continue. Les besoins de ces personnes nourrissent le cadre de valeurs et d'orientations de ce projet associatif.

*Données d'activités 2024

PRÉSENTATION

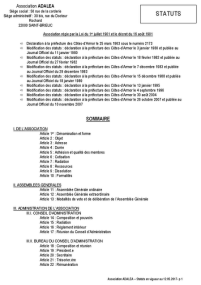
STATUTS

STATUTS ASSOCIATIFS

définit l'objet/but de l'association et ses règles de fonctionnement



PROJET ASSOCIATIF

Valeurs d'Adalea et orientations sur plusieurs années



PROJET DE SERVICE

Cadre de référence des activités et services proposés en réponse aux besoins des publics



PROJET D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Outil d'accompagnement qui permet de répondre aux besoins et attentes des personnes accueillies

LE SUIVI DU PROJET ASSOCIATIF

Un comité de suivi, composé d'administrateur.rice.s, de la direction, de professionnel.le.s des différents pôles de l'association et d'une représentant.e du personnel, assure la mise en œuvre du projet associatif. Ce comité de suivi définit la méthode de concertation et le calendrier de mise en œuvre du projet associatif, finalise le plan d'action des priorités travaillées en journée associative, réalise des points d'étape dans la mise en œuvre de celui-ci. Il se réunit 2 à 3 fois par an.

Une **journée d'interaction sur le projet associatif** organisée une fois par an réunissant les acteurs de l'association, traditionnellement en fin de chaque année, permet d'échanger sur les réalisations du projet associatif (réalisations des commissions, labos, groupes de travail) et de définir 2 priorités d'actions à mettre en œuvre sur l'année à venir.

Des Commissions, labos ou groupes de travail composés d'acteurs de l'association se constituent selon les priorités d'actions définies en journée d'interaction sur le projet associatif. Ces instances permettent d'investir le thème ou la problématique et de construire, voire de mettre en œuvre des propositions.

LES VALEURS ASSOCIATIVES

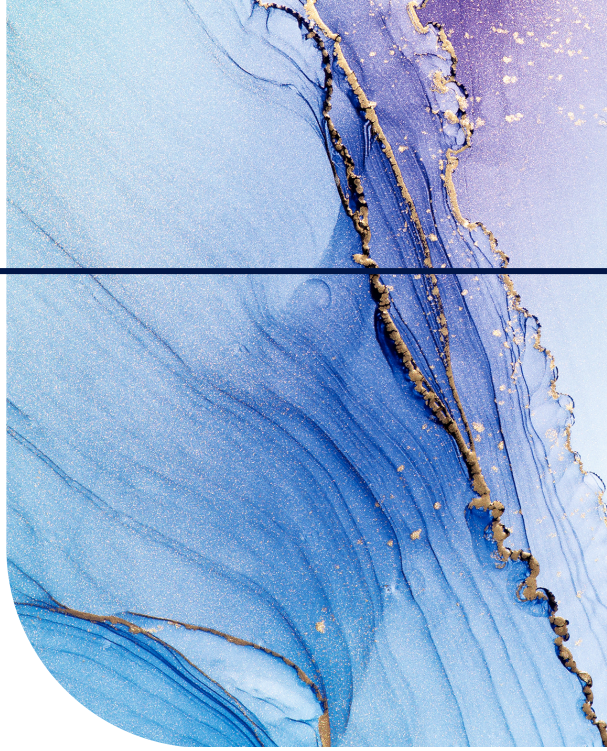

4 valeurs guident l'action de l'association qu'elle s'efforce à défendre et à mettre en œuvre au quotidien sans distinction, ni hiérarchie :

- la solidarité
- le respect
- la tolérance
- la confiance en la personne

Le contenu des valeurs a été défini et réaffirmé conjointement avec les professionnel.le.s et bénévoles de l'association pour ce projet associatif.

LA SOLIDARITÉ



La **solidarité,** pour l'association Adalea, s'inscrit dans le fait de venir en aide aux personnes les plus démunies dans un esprit d'action collective, de (re)-création du lien entre les personnes, sans contrepartie. Cette solidarité repose sur le principe de permettre à chaque personne de trouver sa propre voie, sans faire les choses et sans décider à sa place. Elle reconnaît ainsi chaque personne comme actrice de son parcours.

LA TOLÉRANCE



La **tolérance** est fondée sur la reconnaissance de la singularité des personnes. L'association accepte la personne, sans jugement, quelque soit son parcours, ses idées, ses différences (culturelles, sociales, intellectuelles, politiques, religieuses, de genre, etc.). Adalea apporte un environnement sécurisant où chacune et chacun peut être accueilli.e, peut s'exprimer, dans le respect des lois et de la dignité.

LES VALEURS ASSOCIATIVES

LE RESPECT



L'association **respecte toute personne,** que ce soit la personne qu'elle reçoit, la personne avec qui elle œuvre ou avec qui elle travaille, **dans ses droits et sa dignité**. Elle place le **respect** comme **exigence dans les relations entre les actrices et acteurs** (personnes accueillies, salarié.e.s, bénévoles, partenaires) et agit pour donner une place à chacun.e.

LA CONFIANCE EN LA PERSONNE



L'association Adalea considère **la parole, les ressources et les compétences de la personne et l'accueille comme elle est, sans jugement, sans a-priori**. Elle reconnaît que la **personne est en capacité de faire ses propres choix et l'accompagne pour favoriser son pouvoir d'agir**. Chaque personne est ici mise en confiance dans ses capacités à agir sur sa situation.





6 ORIENTATIONS QUI GUIDENT L'ACTION DE L'ASSOCIATION ADALEA

Au delà des 4 valeurs que l'association s'efforce de défendre et respecter au quotidien, 6 orientations guident la pratique des acteurs de l'association tout au long de la mise en œuvre du projet associatif :

- porter aux côtés des personnes accueillies et accompagnées leur voix et leurs besoins ;
- sécuriser et développer l'accompagnement global et personnalisé des personnes accueillies ;
- adapter les réponses d'Adalea aux nouveaux besoins des personnes accueillies et accompagnées ;
- améliorer la lisibilité et visibilité de l'association Adalea ;
- valoriser les métiers et compétences d'Adalea ;
- poursuivre la présence et les coopérations d'Adalea avec les partenaires locaux.

6 ORIENTATIONS QUI GUIDENT L'ACTION DE L'ASSOCIATION ADALEA

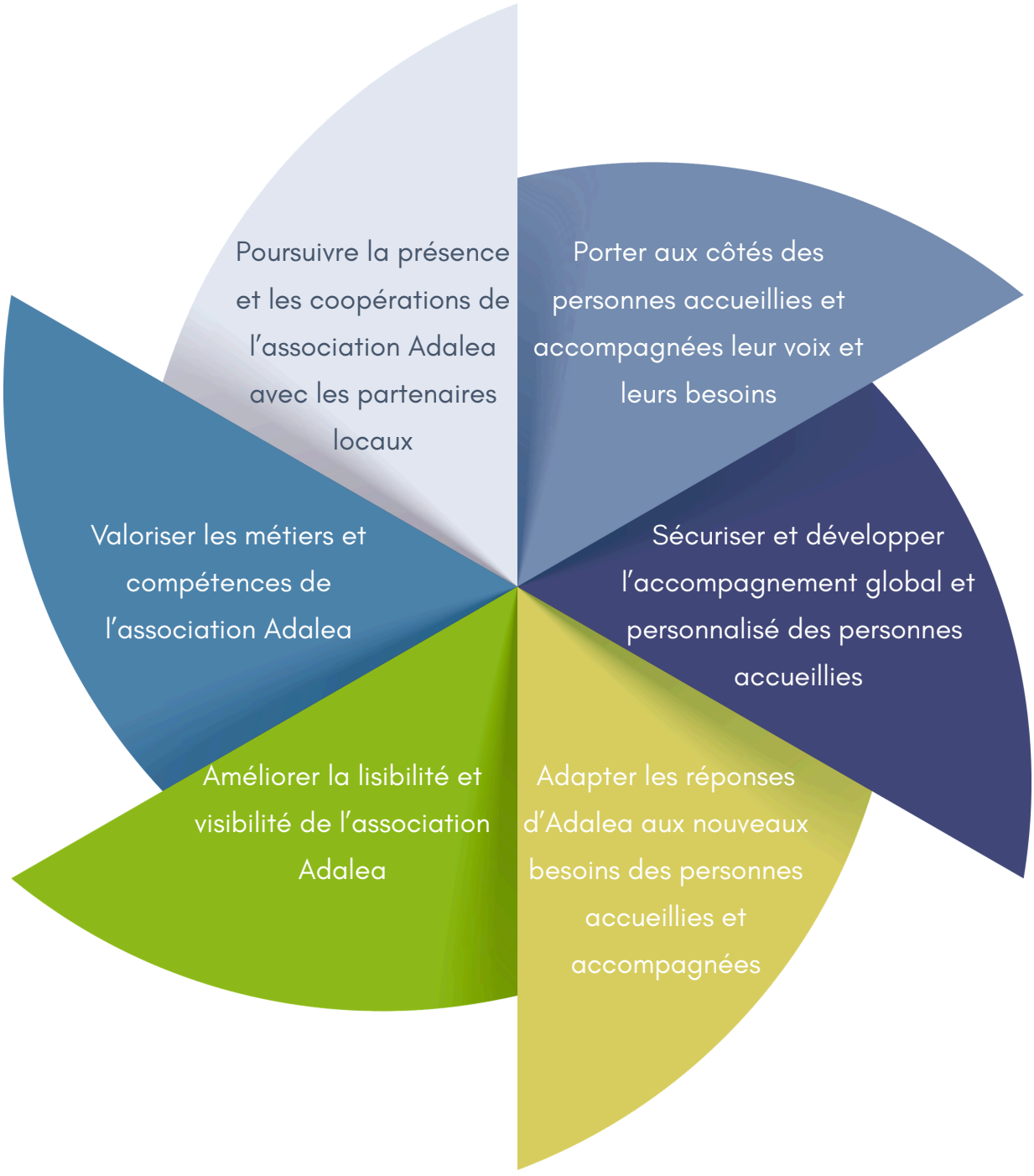

PORTER AUX CÔTÉS DES PERSONNES ACCUEILLIES LEUR VOIX ET LEURS BESOINS

Pourquoi cette orientation ?

Adalea s'est donnée pour objet de lutter contre toutes les formes d'exclusions et de violences. il est important de changer le regard sur ces exclusions et ces violences pour donner la possibilité à chacun.e de s'exprimer et de s'épanouir, de retrouver une pleine place dans la société ; ceci pour construire une société plus juste. Militante et impliquée auprès de fédérations (Fédération Nationale Solidarité Femmes, Fédération des Acteurs de la Solidarité), l'association œuvre pour alerter les pouvoirs publics par leur intermédiaire et faire évoluer les politiques publiques.

Les personnes accueillies et accompagnées savent le mieux ce dont elles ont besoin. Il est important de donner l'espace et la parole aux personnes accueillies : "défendre leur voix, c'est défendre leurs droits" / "chacun a sa place dans la société".

À travers cette orientation, l'association Adalea souhaite accompagner cette expression pour en faire un levier :

- de co-construction de plaidoyers (Argumentaires pour défendre une idée, une position) ;
- d'innovation à travers des propositions et du développement de réponses nouvelles ;
- pour faire évoluer les mentalités, le regard sur les personnes ;
- de développement de la capacité d'action des personnes.

Quels axes pour y répondre ?

- Poursuivre l'implication de l'association Adalea dans les fédérations et dans les évènements grand public. Favoriser la participation de toutes et tous dans leurs instances.
- Remonter les besoins et difficultés des publics et relayer les plaidoyers des fédérations et/ou de l'association à l'interne et à l'externe d'Adalea.
- Faire connaître et favoriser la participation dans les instances internes et externes (ex. CRPA*), faire connaitre les outils de participation/d'expression des personnes accueillies.
- Favoriser le pouvoir d'agir des personnes accueillies.



*Conseil Régional des personnes accueillies

SÉCURISER ET DÉVELOPPER L'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL ET PERSONNALISÉ DES PERSONNES ACCUEILLIES

Pourquoi cette orientation ?

Le parcours des personnes accueillies/accompagnées est complexe et fragmenté : le passage d'un dispositif à un autre à l'interne et à l'externe manque de fluidité et peut entraîner des ruptures.

La diversité, la multiplicité de réponses, l'addition de dispositifs et leur développement peut parfois manquer d'articulation entre ces réponses/dispositifs. Le cadre imposé par les financeurs peut engager cette fragmentation de l'accompagnement, notamment par les durées maximums imposées sur les dispositifs. Par ailleurs, l'association accompagne des publics aux problématiques multiples qui nécessitent un lien étroit avec les partenaires et ressources externes (services médicaux, sociaux, psychiatrie, etc.). Les professionnel.le.s qui accompagnent les personnes peuvent méconnaître les ressources/compétences à l'interne et à l'externe à mobiliser.

Quels axes pour y répondre ?

- conforter la définition de l'accompagnement global à Adalea : coordination ou expertise dans tous les domaines, rôle du ou des référents de parcours, leviers pour fluidifier les parcours.

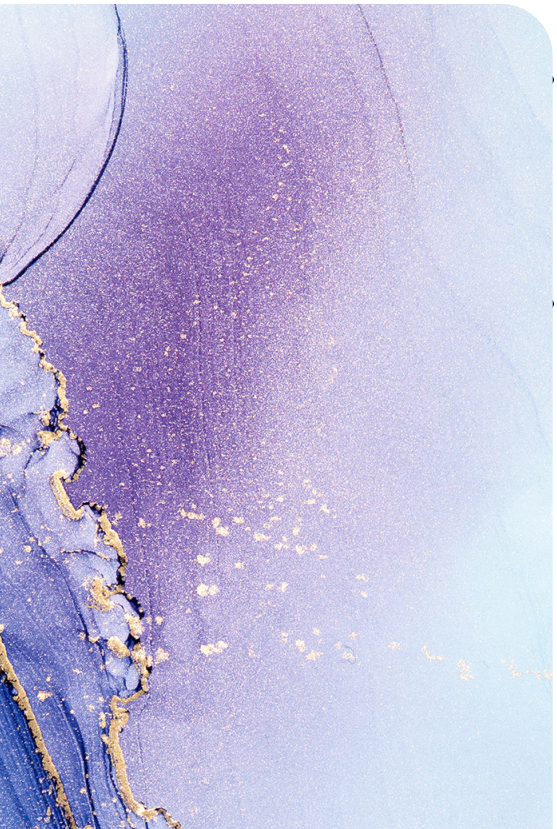

- améliorer l'interconnaissance des professionnel.le.s, bénévoles et des actions portées à travers des temps d'échanges thématiques (outils à partager, informations sur les prestations, actualisation des dispositifs, vis-ma-vie, etc.) ;
- conforter les rencontres tripartites pour limiter la rupture de liens : travailleur social ou formateur / personne accueillie / ancienne et future référence.

ADAPTER LES RÉPONSES D'ADALEA AUX NOUVEAUX BESOINS DES PERSONNES

Pourquoi cette orientation ?

Les difficultés des personnes évoluent et les obstacles aussi (ex. accès au numérique, accès aux droits, santé mentale, etc.) nécessitant une adaptation de l'association afin de prévenir les ruptures. Ces difficultés, ces situations d'exclusion peuvent s'aggraver avant que les pouvoirs publics ne s'en saisissent. Tout au long de son histoire, l'association Adalea a fait émerger des réponses aux besoins des personnes sur des territoires non couverts en prenant en compte la diversité et les parcours des publics. Cette capacité d'innovation sociale permet à l'association Adalea d'anticiper les changements en cours aussi bien au niveau des réponses apportées aux personnes accueillies/accompagnées, qu'aux évolutions des organisations et pratiques d'interventions sociales auprès des publics.

Quels axes pour y répondre ?

- Se saisir et travailler collectivement des thèmes transversaux/problématiques communes aux publics accueillis/accompagnés des différents pôles (ex. logement, emploi, santé mentale, addictions, etc.) et construire ensemble, sous forme de groupes de travail, des propositions de réponses.
- Poursuivre l'outillage de professionnels sur les problématiques communes notamment via le plan de développement de compétences.
- Développer des rôles de référents/ressources sur les problématiques/besoins des publics.
- Poursuivre la recherche de mécénat pour expérimenter des réponses.
- Relayer les difficultés et les propositions de réponses auprès des fédérations et des pouvoirs publics.



AMÉLIORER LA LISIBILITÉ ET VISIBILITÉ DE L'ASSOCIATION ADALEA

Pourquoi cette orientation ?

Adalea dispose d'atouts singuliers : son modèle associatif, ses valeurs, ses engagements, ses métiers, son savoir faire et sa localisation, mais ceux-ci nécessitent d'être mieux repérés et valorisés. Par ailleurs, les nombreux dispositifs (plus de 40), leur variété et leur évolution ne facilitent pas la compréhension de ce que fait Adalea pour et avec les personnes accueillies et accompagnées. Cette compréhension peut être difficile autant à l'interne (salarié.e.s, bénévoles, personnes accueillies) qu'à l'externe (partenaires, financeurs, grand public).

Quels axes pour y répondre ?

Clarifier **le fond** du message :

- développer les présentations de l'association Adalea et son impact avec davantage de témoignages des personnes accueillies.
- expliciter le modèle associatif, le fonctionnement d'Adalea et le valoriser à l'interne et à l'externe.
- conforter la compréhension des dispositifs à l'interne en favorisant les échanges d'expériences, de savoirs, de pratique entre acteurs de l'association.

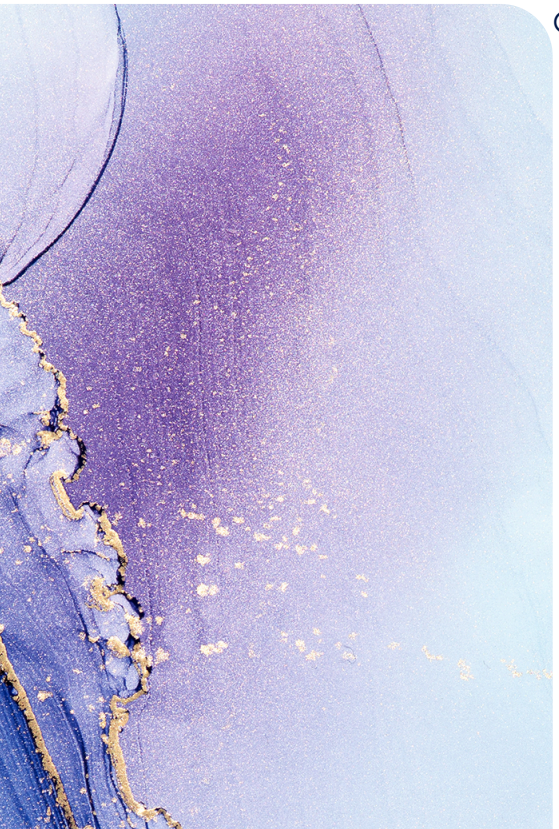

Conforter **la forme** :

- retravailler la communication grand public : accessible, ouverte sur le domaine public (réseaux sociaux, affichages, participation aux évènements et manifestations grand public, etc.).
- développer des outils communs pour l'ensemble des acteurs de l'association pour faciliter la présentation des actions de l'association (plaquette, support vidéo, diaporama de présentation, etc.).

VALORISER LES MÉTIERS ET COMPÉTENCES D'ADALEA

Pourquoi cette orientation ?

Les métiers que l'on retrouve au sein d'Adalea (métiers du travail social, de la santé, de la formation et de l'orientation professionnelle, métiers administratifs et métiers d'encadrement, etc.) sont importants et utiles pour la société. Ils accompagnent au quotidien l'accès à l'autonomie, la réduction des inégalités sociales par l'accès aux droits notamment, agissent pour prévenir les situations de violences et de crise et permettent de retisser les liens sociaux, favoriser l'inclusion. Face au manque d'attractivité du secteur et des métiers des solidarités et face au vieillissement des professionnel.le.s, l'association Adalea entend mieux faire connaître ses métiers et ses compétences pour valoriser les femmes et les hommes engagé.e.s à ses côtés et accompagner le renouvellement.

Quels axes pour y répondre ?

- Conforter l'accueil des stagiaires et professionnel.le.s à l'échelle associative : clarifier les besoins annuels, améliorer la lisibilité de l'offre et conforter le parcours d'accueil et d'intégration collectif et individuel.
- Poursuivre et permettre aux professionnel.le.s de présenter leur expérience au sein des écoles, centres de formations, réseaux et évènements grand public (forum emploi, rallye découverte des métiers, etc.).
- Accompagner le vieillissement du secteur : anticiper les départs à la retraite, accompagner les professionnel.le.s dans leur trajectoire et les regards générationnels à l'interne, sécuriser autant que possible les professionnel.le.s.



POURSUIVRE LA PRÉSENCE ET LES COOPÉRATIONS AVEC LES PARTENAIRES LOCAUX

Pourquoi cette orientation ?

Au fil de son histoire, l'association Adalea a pu développer ses activités sur différents territoires d'intervention, faisant valoir sa connaissance des besoins et des ressources locales, participant à l'interconnaissance des acteurs associatifs et institutionnels et contribuant au développement de partenariats et de coopérations territoriales pour répondre aux besoins des personnes accueillies et accompagnées. Face aux évolutions des politiques publiques renforçant la mise en concurrence des acteurs associatifs, Adalea entend poursuivre sa volonté de co-construire avec les acteurs locaux, de mettre en commun ses forces au profit des publics, compléter et échafauder les réponses aux besoins des publics.

Quels axes pour y répondre ?

- Poursuivre et conforter sa présence sur les territoires d'intervention : participation aux instances et évènements locaux.
- Organiser des temps de rencontre avec les partenaires à l'initiative de l'association : portes ouvertes, petits déjeuners, forums, etc.

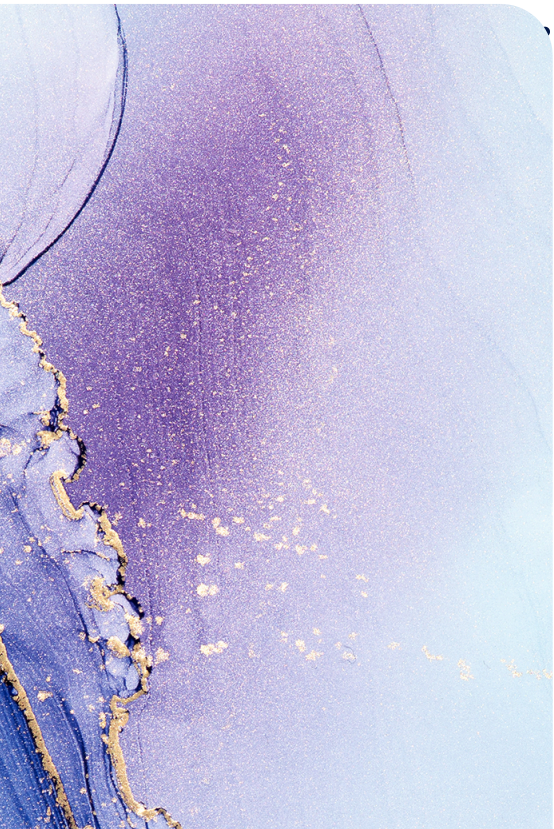

Poursuivre les coopérations avec les partenaires associatifs locaux dans la construction de réponses communes et favoriser les échanges de pratiques entre professionnel.le.s et bénévoles de ces structures.



Adalea
LA SOLIDARITÉ EN ACTIONS

ASSOCIATION ADALEA
50 rue de la Corderie
22000 SAINT-BRIEUC

02 57 18 03 50
secretariatdirection@adalea.fr

SIRET : 777 459 173 000 46

Suivez-nous
www.adalea.fr